

Réunion interrégionale tripartite Afrique-États arabes sur les migrations de main-d'œuvre

Réunion en ligne, 15 et 16 novembre 2021

Note de synthèse

Introduction et contexte

En s'appuyant sur l'élan politique croissant visant à renforcer le dialogue interrégional sur les migrations de main-d'œuvre et à rechercher des réponses coordonnées aux défis et opportunités qu'elles posent, y compris dans le contexte de l'impact significatif du COVID-19 sur la mobilité des travailleurs, la Commission de l'Union africaine (CUA) et l'OIT organisent conjointement une réunion interrégionale impliquant les parties prenantes de la migration de main-d'œuvre d'Afrique et des États arabes¹.

Plusieurs millions de travailleurs migrants africains sont actuellement employés dans les États arabes², et ce dans un certain nombre de secteurs tels que le BTP, la production industrielle, l'agriculture, la restauration, le commerce de détail, l'hôtellerie, le travail domestique et les soins à la personne³. La demande en main-d'œuvre étrangère des États arabes permet aux travailleurs africains d'accéder à des opportunités d'emploi plus nombreuses et de meilleure qualité, de prétendre à des salaires plus élevés et d'acquérir de nouvelles compétences. Dans le même temps, les travailleurs migrants jouent un rôle essentiel dans les États arabes en ce qu'ils permettent de combler les lacunes du marché du travail que provoquent non seulement la croissance économique, mais également l'évolution de la démographie et des modes de vie.

¹ L'OIT inclut dans la région «Afrique» les 54 pays de l'Afrique du Nord et de l'Afrique subsaharienne.

² Selon le dernier rapport sur les migrations internationales du Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies, *International Migration Report 2020 (Highlights)*, le nombre de migrants africains en Asie occidentale (y compris les États arabes) est de 4,1 millions, dont 3,4 millions sont originaires d'Afrique du Nord.

³ Kennedy, A., et al. (2018). *Africa Labour Migration to the GCC States: the Case of Ghana, Kenya, Nigeria and Uganda*, CSI Afrique.

Malgré la baisse des flux migratoires au cours de l'année écoulée en raison de la pandémie de COVID-19, la migration de main-d'œuvre de l'Afrique vers les États arabes devrait se poursuivre dans les années à venir et être accompagnée d'un certain nombre de risques et de défis. En effet, d'importantes questions liées à la protection des droits humains et des droits au travail des travailleurs migrants demeurent toujours en suspens tout au long du cycle de migration de main-d'œuvre. On constate en outre la rareté des investissements engagés dans la formation, le développement et la reconnaissance des compétences, ce qui contribuerait pourtant à l'amélioration de l'adéquation des emplois et des conditions de travail. La pandémie de COVID-19 a également mis en lumière les lacunes importantes dont souffrent les travailleurs migrants en matière de protection sociale. Dans les faits, ces différents facteurs tendent à limiter les avantages que les migrations pourraient apporter au développement.

Consciente de ces défis communs liés à la migration de main-d'œuvre et convaincue de l'importance du renforcement de la coopération internationale pour les relever, l'Union africaine a mis ces dernières années à profit pour organiser des rencontres et des consultations entre les principaux pays africains d'origine et les pays de destination du Moyen-Orient et du Conseil de coopération du Golfe (CCG), conformément aux objectifs du Premier Plan décennal (2014-2023) de Mise en œuvre de son Agenda 2063⁴. Entre autres initiatives, la CUA a organisé en 2019 une réunion de haut niveau des ambassadeurs africains en poste dans les pays du Moyen-Orient et du CCG, précédée de visites d'étude au Koweït et aux Émirats arabes unis, sous l'égide du Programme conjoint sur la migration de main-d'œuvre (JLMP)⁵. Au niveau international, la CUA a activement participé au Forum mondial sur la migration et le développement (FMMD). La CUA a également été le fer de lance d'un certain nombre d'initiatives régionales récentes visant à renforcer la protection des travailleurs migrants, dont les Directives à venir de l'UA concernant les accords bilatéraux de migration de main-d'œuvre et la Déclaration de l'UA sur la protection et la promotion des travailleurs migrants, qui doivent être adoptées par les États membres de l'UA d'ici fin 2021.

⁴ Le Plan de mise en œuvre fait référence à l'objectif de parvenir à «une Afrique prospère fondée sur la croissance inclusive et le développement durable», grâce à des stratégies telles que la mise en place de cadres de gouvernance de la migration de main-d'œuvre, la promotion de politiques menant à des flux de migration de main-d'œuvre plus responsables - y compris grâce à une protection adéquate des droits des travailleurs migrants et de leurs familles -, et la remise à plat des accords bilatéraux de travail.

⁵ Le Programme conjoint sur la migration de main-d'œuvre en Afrique (JLMP) est une initiative menée par l'UA avec le soutien de l'OIT, de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) et de la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA).

Les États arabes ont également indiqué qu'ils étaient ouverts à une plus grande collaboration sur les questions liées aux couloirs de migration Afrique-États arabes, notamment à travers l'invitation de la CUA, de certaines communautés économiques régionales et d'États membres de l'UA aux récentes réunions du Dialogue d'Abou Dhabi (ADD). L'ADD a en outre permis de développer des initiatives visant à améliorer l'expérience de migration des travailleurs, telles que le Programme global d'information et d'orientation (Comprehensive Information and Orientation Programme-CIOP)⁶. Le Processus consultatif régional arabe sur les migrations et les réfugiés (Arab Regional Consultative Process on Migration and Refugees' Affairs), mis en place en 2015, a quant à lui ouvert ses portes à certains pays d'origine d'Afrique du Nord et de la Corne de l'Afrique, et fournit également une plate-forme de discussion sur les questions migratoires affectant le monde arabe.

Pour sa part, l'OIT, l'agence spécialisée des Nations Unies pour le monde du travail, a organisé ces dernières années un certain nombre de réunions interrégionales spécifiques sur les migrations de main-d'œuvre entre les États arabes et l'Asie, qui prévoyaient également la participation d'États africains en qualité d'observateurs. Ces réunions ont permis la tenue d'un dialogue inclusif réunissant gouvernements, partenaires sociaux et organisations de la société civile⁷.

La Suisse est un partenaire de confiance de l'Union africaine, de l'OIT et de la région Afrique et États arabes dans le domaine de la migration de main-d'œuvre et du recrutement équitable.

Au vu du contexte actuel et de l'engagement croissant en faveur des échanges multilatéraux sur les migrations de main-d'œuvre, une réunion consultative entre les États africains et arabes sera convoquée par la Commission de l'Union africaine. Cette réunion pourra compter sur la coopération technique du programme FAIRWAY de l'OIT, financé par la Direction du développement et de

⁶ <http://abudhabidialogue.org.ae/projects/comprehensive-information-and-orientation-programmes-ciop>

⁷ Voir respectivement: [ILO Inter-regional Meeting on Labour Mobility between Asia and the Arab States: Sharing of experiences and progress under the Bali Declaration with specific focus on women migrant workers](#), Bangkok, Thaïlande, 3-4 décembre 2019. [ILO Interregional Consultation on Labour Migration and Mobility from Asia and Africa to the Middle East](#), Beyrouth, Liban, 4-5 octobre 2017. [Inter-Regional Knowledge Sharing Forum on Realizing a Fair Migration Agenda for Migrant Domestic Workers in Africa, the Arab States and Asia](#), Madagascar, 5-7 mai 2016.

Des efforts ont également été fournis pour harmoniser les approches de la migration de main-d'œuvre au sein des pays africains d'origine, dont fait partie le processus d'harmonisation des politiques de migration de main-d'œuvre mené dans 10 pays d'Afrique de l'Est et de la Corne de l'Afrique sous la direction du Kenya.

la coopération suisse (DDC). Un soutien technique supplémentaire sera fourni par les projets «JLMP Priority» et «JLMP Action».

Objectif et axes de discussion

L'objectif de la réunion est de permettre aux gouvernements, syndicats, organisations d'employeurs et autres acteurs de la migration de main-d'œuvre (dont les organisations de la société civile) des principaux pays d'origine et de destination en Afrique et dans les États arabes de **partager leurs connaissances et leurs expériences sur la migration de main d'œuvre équitable, avec une attention particulière portée aux répercussions de la pandémie de COVID-19 et à la manière la plus adéquate de «reconstruire en mieux»**. La réunion fera le point sur les progrès accomplis et les bonnes pratiques avant d'identifier les actions clés à mener pour promouvoir le travail décent et parvenir à des résultats satisfaisants en matière de migration dans les deux régions grâce à la coopération interrégionale.

En s'appuyant sur le dialogue bilatéral et multilatéral déjà entamé entre les deux régions, la réunion visera également à donner un nouvel élan à la mise en place dans les années à venir d'un mécanisme permanent de coopération et de dialogue multilatéral entre les pays de l'Union africaine et les États arabes, mais également avec les autres parties prenantes concernées⁸.

Une approche fondée sur les droits et sur les principes d'égalité de traitement et de non-discrimination, telle qu'on la retrouve dans les normes internationales du travail, le Cadre multilatéral de l'OIT pour les migrations de main-d'œuvre et autres outils et orientations de l'OIT, mais également dans les instruments internationaux et régionaux relatifs aux droits humains, jettera les bases de cette réunion. Le rôle du dialogue social dans la promotion d'une migration sûre et équitable, ainsi que les dimensions de genre liées à la migration, constitueront autant de thématiques transversales.

Après une session introductive sur les tendances et les modèles de migration de main-d'œuvre, la réunion explorera des questions et des propositions organisées

⁸ Dans le cadre du futur projet de coopération et de développement «JLMP Action», financé par la DDC, la CUA a l'intention d'apporter son soutien à la création et aux réunions régulières d'un Mécanisme continental de coopération multilatérale sur les migrations de main-d'œuvre, ainsi que de faciliter l'engagement de la CUA et des pays du Moyen-Orient et du CCG en vue de la coordination de missions diplomatiques.

autour de cinq domaines clés. La thématique des partenariats sera transversale et permettra de mener à bien les actions convenues.

a. Mobilité et Développement et reconnaissance des compétences:

Cette réunion fournira l'occasion d'analyser l'évolution du panorama de l'emploi à la suite de la pandémie de COVID-19 et la diversification des profils de compétences des travailleurs des pays africains. L'objectif est ici de: (i) identifier les lacunes en compétences dans différents secteurs et anticiper les besoins y afférents à tous les niveaux (peu, moyennement et hautement qualifiés) dans un scénario de reprise; (ii) comprendre le rôle que les gouvernements nationaux et les partenaires sociaux peuvent jouer pour favoriser l'emploi, le développement des compétences et leur adéquation; et (iii) favoriser les partenariats en vue de la promotion de processus de recrutement équitables en mesure d'associer efficacement les compétences des travailleurs aux besoins des employeurs.

b. Recrutement équitable. Dans la lignée du Forum mondial pour le recrutement responsable 2021⁹, cette réunion permettra aux participants de: (i) identifier les mesures prises récemment pour promouvoir le recrutement équitable¹⁰; (ii) explorer de nouveaux mécanismes visant à améliorer le contrôle des agences de recrutement privées, y compris grâce à l'usage des nouvelles technologies pour rendre les pratiques de recrutement plus transparentes et plus efficaces; (iii) garantir des pratiques de recrutement basées sur l'égalité des sexes et à même de reconnaître les besoins spécifiques des travailleuses migrantes, étant donné que celles-ci ont souvent moins d'opportunités d'accès à des processus de recrutement qui pourraient leur permettre de régulariser leur statut migratoire et de bénéficier d'un salaire et de conditions de travail décentes.

⁹ Organisé par l'OIT, l'OIE et l'Institut des droits de l'homme et des affaires (IHRB)
<https://www.ihrb.org/employerpays/global-forum-for-responsible-recruitment>

¹⁰ En particulier, la non-facturation de commissions de recrutement et autres frais connexes aux travailleurs, conformément aux Principes généraux et directives opérationnelles de l'OIT concernant le recrutement équitable (2016) et à la Définition des commissions de recrutement et frais connexes (2019), et la non-rétention des documents de voyage et d'identité par les recruteurs de main-d'œuvre ou les employeurs.

- c. Protection sociale.** Le rôle essentiel de la protection sociale en tant qu'élément de stabilité économique et sociale a gagné en visibilité avec la pandémie de COVID-19, mais elle demeure encore hors de portée pour de nombreux travailleurs migrants et leurs familles. La réunion permettra d'aborder les recherches les plus récentes et d'échanger sur les expériences d'extension aux travailleurs migrants de l'accès à la protection sociale, ainsi que sur la portabilité de ces droits tout au long de la vie.
- d. Accords bilatéraux de migration de travail (ABT).** Un certain nombre d'accords bilatéraux de travail et autres protocoles d'accord ont été conclus entre des pays d'Afrique et les États arabes pour mieux réguler les flux migratoires de main-d'œuvre sur la base d'une responsabilité partagée. La CUA et le Secrétariat de l'IGAD ont tous deux pris des mesures visant à établir des directives fondées sur les droits pour les ABT conclus par leurs États membres, faisant ainsi écho aux travaux actuellement menés sur cette question par le Réseau des Nations Unies sur les migrations. Les discussions permettront: (i) l'échange sur les défis à relever et les bonnes pratiques concernant la mise en œuvre effective des ABT, en particulier dans le contexte du COVID-19; (ii) la présentation des orientations fondées sur les droits les plus récentes relatives aux ABT.
- e. Promotion de la mobilité interne sur le marché du travail.** Cette session examinera les lois, réglementations et politiques récentes, et s'intéressera aux progrès accomplis, notamment en ce qui concerne la liberté de circulation des travailleurs, leur droit de quitter leur emploi ou de changer d'employeur - en tenant compte de toutes les obligations contractuelles qui peuvent s'appliquer -, et leur droit de retourner librement dans leur pays d'origine.

Résultats et produits attendus

Cette rencontre interrégionale entend contribuer à l'instauration d'un dialogue technique de haut niveau entre les décideurs et les acteurs du couloir migratoire Afrique-États arabes. Les **résultats attendus** sont les suivants:

1. État des lieux de la gouvernance de la migration de main-d'œuvre, des tendances récentes et des lacunes persistantes dans la protection des travailleurs migrants.
2. Identification des bonnes pratiques, des leçons apprises et des domaines nécessitant des recherches supplémentaires, ainsi que des opportunités d'élargissement de la collaboration interrégionale.

Il s'agit également d'ouvrir la voie à une future collaboration interrégionale entre l'Afrique et les États arabes, notamment à travers le prochain programme d'action du JLMP.

Les **principaux produits** de la réunion comprendront:

- Des **notes thématiques** afférentes aux domaines techniques abordés lors de la réunion, qui proposeront une synthèse des principaux problèmes, défis, opportunités et pratiques récentes. Ces notes seront rédigées par le BIT en étroite collaboration avec la CUA et diffusées auprès des participants avant la réunion. Elles seront destinées à éclairer et à orienter les discussions au cours de cette rencontre.
- Un **rapport de réunion** résumant les interventions, les discussions et les principales recommandations formulées par les experts et les participants;
- Une **série de vidéos** illustrant les temps forts de chaque session technique de la réunion;
- Une **plate-forme en ligne** avec les documents les plus pertinents de la réunion et une bibliothèque de contenu avec des publications, des outils, des vidéos et autres ressources.

Organisation de la réunion et participants

La réunion sera **convoquée par la Commission de l'Union africaine et le BIT**.

Elle se tiendra sur invitation uniquement et sera destinée au **personnel technique supérieur des ministères du Travail et aux représentants des organisations de travailleurs et d'employeurs** des États membres de l'Union africaine, des pays du Conseil de coopération du Golfe (CCG), du Liban et de la Jordanie, avec une attention particulière portée aux pays connaissant d'importants flux migratoires de main-d'œuvre le long du couloir Afrique-États arabes. Des représentants de **communautés économiques régionales** telles que le COMESA, l'EAC, la CEEAC, la CEDEAO, l'IGAD, l'UMA et la Ligue des États arabes, ainsi que des organisations régionales de travailleurs et d'employeurs, seront également invités, y compris la CSI Afrique, OATUU, SATUCC, ETUCS, OTUWA et OSTAC, sans oublier des représentants de différentes organisations régionales de la société civile et du secteur du recrutement privé.

Les agences des Nations Unies, les représentants des donateurs, les chercheurs et les universitaires concernés apporteront des contributions techniques en qualité d'observateurs. Des délégations de pays asiatiques et d'autres régions seront également invitées en tant qu'observateurs et personnes ressources.

Dates et format

Cette rencontre interrégionale est prévue pour se tenir en ligne sur **deux jours, à savoir les 15 et 16 novembre 2021**. Elle consistera en une série de sessions plénières et thématiques. Des réunions préparatoires seront organisées en amont avec les organisations de travailleurs et d'employeurs les 11 et 12 novembre 2021. Un service d'interprétariat sera proposé en trois langues (anglais, français et arabe).

Annexe: Liste des pays¹¹ et des institutions participants

États membres de l'Union africaine:

Algérie
Burkina Faso
République démocratique du Congo
Cote D'Ivoire
Cameron
Égypte
Éthiopie
Ghana
Kenya
Madagascar
Maroc
Nigéria
Sénégal
Soudan
Somalie
Tanzanie
Tunisie
Ouganda

Pays du Moyen-Orient et du CCG:

Bahreïn
Jordanie
Arabie saoudite
Koweït
Liban
Oman
Qatar
Émirats arabes unis

¹¹ Des délégations tripartites de chaque pays, composées de délégués du gouvernement, des employeurs et des travailleurs, seront invitées. D'autres institutions, et notamment des agences des Nations Unies, des agences de développement partenaires, des organisations de la société civile et des instituts de recherche, seront invitées en qualité d'observatrices.

Communautés économiques régionales, organisations intergouvernementales et partenaires sociaux:

Commission de l'Union africaine (CUA)

Marché commun de l'Afrique orientale et australe (COMESA)

Communauté d'Afrique de l'Est (EAC)

Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC)

Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO)

Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD)

Union du Maghreb Arabe (UMA)

Bureau exécutif du CCG

Ligue des États arabes (LEA)

Secrétariat Afrique-Ligue des États arabes

Confédération Syndicale Arabe (CSA)

Business Africa

Organisation internationale des employeurs (OIE)

Confédération syndicale internationale (CSI)

CSI Afrique

OATUU

SATUCC

OTUWA

EATUC

OSTAC

IDWF

BWI

Donateurs

Gouvernement suisse (DDC et SECO)

Gouvernement de la Suède

Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ)

Organisations internationales

Organisation internationale du Travail (OIT)

Organisation internationale pour les migrations (OIM)